Quels types de travaux sont financés ?

Les travaux repris ci-dessous peuvent être financés avec les prêts à taux zéro.

Les travaux repris ci-dessous ouvrent le droit à une prime, **avec audit logement**.

Audit logement / suivi des travaux par l'auditeur.
Appropriation de l'installation gaz
Assèchement des murs (infiltrations ou humidité ascensionnelle)
Renforcement ou démolition/reconstruction des murs extérieurs instables
Remplacement des supports (gîtage, hourdis, …) des aires de circulation
Isolation thermique des murs et/ou des sols en contact avec l'extérieur ou un espace non chauffé
Remplacement des menuiseries ou des vitrages en contact avec l'extérieur ou un espace non chauffé
Installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire
Installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée chauffage et eau chaude sanitaire
Installation d'un chauffe-eau solaire
Installation d'une chaudière à biomasse
Installation d'un poêle à biomasse local à foyer fermé
Installation d'un système de ventilation simple flux
Installation d'un système de ventilation double flux avec récupération de chaleur
Elimination de la mérule ou tout champignon aux effets analogues
Elimination du radon
Amélioration des performances des installations de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire
Augmentation de l'étanchéité à l'air

Les travaux repris ci-dessous ouvrent le droit à une prime, **avec ou sans audit logement (sous conditions).**

(Attention si vous réalisez un ou des travaux repris dans le tableau du dessus, l'audit reste obligatoire si vous souhaitez obtenir une prime.)

Remplacement de la couverture de toiture
Appropriation de la charpente
Remplacement des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales
Isolation du toit ou des combles en contact avec un espace non chauffé
Appropriation de l'installation électrique

Les travaux repris ci-dessous n'ouvrent le droit à **aucune prime** et ne **nécessitent donc pas d'audit** logement.

Sécurité : stabilité (maçonnerie/planchers/fondations/charpente)
Sécurité : installations gaz et électrique
Sécurité : prévention chute (gardes corps, escaliers, sols…)
Etanchéité : complexe toiture, murs, sols, menuiseries extérieures
Ventilation
Sanitaires : 1ère salle de bains, wc intérieur, eau chaude
Assainissement des eaux, égouttage…
Santé : plomb, CO, amiante, moisissures
Configuration (hauteur, largeur, surface), surpeuplement
Chauffage, cheminée
Eclairage naturel
Divers salubrité
Honoraires salubrité (architecte, géomètre,…)
Remplacement d'une chaudière par une chaudière à condensation
Installation poêle à pellets (pour les locataires uniquement)
Equipement assurant la production d'énergie à partir d'énergie renouvelable (exemple : panneaux photovoltaïques)
Sécurisation contre les inondations
Investissements visant à adapter le logement au handicap